



**THERMES
SARRAILH**

Les Bains de la Fontaine Chaude

Les étapes pour réserver votre cure post-cancer du sein

1

Je consulte mon médecin traitant



Mon médecin me fournit un **Questionnaire de prise en charge** de cure thermale (Cerfa n°11139) en rhumatologie et/ou phlébologie



Je lui fais remplir également le **Formulaire de prescription de cure thermale à titre expérimental**



J'adresse ces deux formulaires à ma caisse d'Assurance Maladie.

Dans un délai de 1 mois, je reçois la réponse de **Prise en charge** (Cerfa n°11140 - Volet 1 / Volet 2 / Volet 3)



Je transmets le devis des Thermes Sarrailh à ma mutuelle pour connaître le reste à charge de ma cure post-cancer du sein



Je remplis mon certificat de rémission (hors traitements d'hormonothérapie)

2

Je réserve ma cure thermale

Avant de chercher mon hébergement, je réserve ma cure, le plus tôt possible :



- Sur notre site internet **en cliquant ici**
- Par téléphone au **05 58 74 10 35**
- Par mail à **contact@thermes-sarrailh.fr**

3

Je prépare mon arrivée



Avant mon arrivée, je planifie un rendez-vous avec un médecin thermal de Dax

Cette consultation, à mon arrivée, permettra d'établir ma prescription de soins



Je mets dans mon sac de cure :

Les indispensables

- Mes sandales anti-dérapantes
- Un bonnet de bain
- Un maillot de bain
- Une tenue de sport
- Une gourde

Les documents

- Ma Carte Vitale
- Les volets 1 et 2 de ma Prise en charge
- Mes radios et/ou dernières analyses sanguines
- Mon certificat de rémission



Sans justificatifs de prise en charge, votre cure vous sera facturée en entier

4

Je viens en cure